



COMPTE RENDU CHS-CT du 30 mai 2017.

Ce CHSCT s'est tenu le 30 mai 2017 sur le site Guichard.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès-verbal des 14 et 15/03/17
- Présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2017
- Point sur le **Plan Annuel de Prévention (PAP) 2017**
- Examen du budget CHSCT pour 2017
- Examen des registres Santé et Sécurité au travail et accidents de service.
- Compte-rendu de la visite de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) à l'ESI Clermont-Ferrand site Guichard
- Impacts sur les conditions de vie au travail de la création du service Exploitation Applicative (EA) ILIAD et du rapprochement des services exploitation G2A et GP
- Questions diverses
 - Étude fontaine à eau à l'ESI Clermont-Ferrand, site de Guichard
 - Aménagement du registre CHSCT

Cette instance a été présidée par M. Chapon.

Les responsables des ESI étaient présents.

Le docteur Lescher et Ludovic Thiébaud (ISST) étaient présents également.

Déclaration liminaire

La CGT a donné lecture de la déclaration liminaire en annexe, déclaration à laquelle M. Chapon a répondu en indiquant que son champ de compétence se restreignait à la seule DiSI Pays du Centre. La CGT a, à cette occasion et à plusieurs reprises dans la journée, insisté sur le nécessaire recul qu'il faut prendre, au-delà du local, pour aborder les questions relatives aux risques psycho-sociaux.

Présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2017

La note d'orientations (disponible sur Ulysse > Les AGENTS > Vie de l'agent > Conditions de vie au travail) insiste sur la prévention des risques, en particulier les **Risques Psycho-Sociaux (RPS)**. Cette question a donné lieu à un débat sur le sens de ce terme, mais aussi sur les causes, le traitement et la prévention des RPS. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir !

La prévention des risques est également abordée dans cette note sous l'angle du travail sur double-écrans – sujet qui concerne plusieurs services de la DiSI – en indiquant l'existence sur Alizé de fiches pratiques sur l'aménagement du poste de travail (Alizé > Ressources > Ressources Santé et Sécurité au Travail > Guides/fiches).

Enfin la prévention des risques dans le cadre du télétravail y est également abordée – occasion de rappeler que le télétravail est passé récemment de l'*exception* au *possible* (arrêté du 22 juillet 2016), prémisses sans doute à son passage au *courant*.

Au chapitre du *renforcement du dialogue social*, deuxième axe privilégié de la note d'orientations, le rôle et les prérogatives du CHSCT sont rappelés. Le CHSCT à un droit d'enquête, il peut faire intervenir des experts, ses membres bénéficient de formations : n'hésitez pas à les solliciter !

Le troisième et dernier axe de la note concerne les acteurs de prévention : ISST, médecin de prévention et Assistant de Prévention (AP) (pour rappel, l'AP de la DiSI Pays du Centre est Éric Russac). Si la situation est moins préoccupante actuellement – diminution du périmètre de l'ISST, recrutement du docteur Michèle Rebiere pour la Creuse et la Haute-Vienne – la pénurie de moyens en particulier humains n'est pas derrière nous.

Point sur le plan annuel de prévention 2017

Sur 97 actions recensées dans le PAP 2017, 15 ont déjà été traitées, 45 sont en cours et 37 restent à prendre en charge. Cela se fera principalement dans le courant du 3ème trimestre de cette année.

Examen du budget CHSCT pour 2017

Malgré la prise en charge financière de certains travaux relatifs à la future salle blanche de Nevers par Si2B, l'achat de matériel chez Amazon ou même la confection d'étiquettes signalétiques « à la main », le budget du CHSCT affiche un déficit d'un peu plus de 1100€. M. Chapon propose de prendre en charge, sur la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** de la DiSI, les dépenses que le CHSCT ne pourrait soutenir.

Examen des registres Santé et Sécurité au travail et accidents de service.

3 accidents de service ont été recensés depuis la dernière instance du CHSCT. Un agent a chuté dans l'ancienne salle blanche du site de Parlette à cause des dalles disjointes du faux plancher, Cet accident a donné lieu à une inscription du risque au registre du CHSCT et, suite à la visite du médecin de prévention et de l'ISST, des mesures de signalement vont être prises (marquage au sol par des bandes autocollantes jaune et noir).

Les deux autres accidents recensés ont eu lieu sur le site de Guichard. Un agent de l'édition a chuté en chargeant le chariot de transport des rouleaux de papier, entraînant un arrêt de travail de 3 semaines. Par ailleurs, le gardien s'est blessé à l'œil en procédant à l'entretien des abords du bâtiment.

En complément, les représentants syndicaux informent le CHSCT de situations difficiles entre agents. La CGT sera particulièrement vigilante et suivra de près la mise en place des mesures proposées par la direction pour mettre fin à ces différentes situations.

Compte-rendu de la visite de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) à l'ESI Clermont-Ferrand site Guichard

Appelé dans le cadre des projets de travaux d'aménagement au GSR et au G2A du site Guichard (voir point suivant), l'ISST a été amené à visiter une partie du site et a consigné ses observations dans un rapport présenté en séance. Plusieurs de ces observations concernent le sous-sol : son encombrement, la présence de produits inflammables voire explosifs et les difficultés de son évacuation y sont pointées. Il est rappelé entre autres que le passage menant, par une échelle, sous la

broyeuse de l'éditique n'est pas une sortie de secours.

La CGT suivra là encore les opérations de mise en conformité préconisées dans ce rapport.

Impacts sur les conditions de vie au travail de la création du service Exploitation Applicative (EA) ILLIAD et du rapprochement des services exploitation G2A et GP

Suite a la fin des travaux l'EA ILLIAD est installée pour une nouvelle mission, à suivre.

Au vu des plans présentés pour l'aménagement des locaux du G2A en vu d'accueillir les agents de l'exploitation dite GP (actuellement à Parlette), l'ISST et le médecin de prévention ont fait part de leur inquiétude quand à la proximité de bureau devant les portes du local. Ces plans vont encore évoluer et tiendront compte de ces remarques. La CGT y veillera.

Questions diverses

Le CHSCT se prononce pour l'achat d'une fontaine à eau pour les agents de la DiSI (en remplacement de la fontaine défectueuse dont la réparation n'est pas envisageable) qui possède à la fois un jet d'eau permettant de boire sans contact avec l'appareil et un robinet plus classique pour remplir des bouteilles ou gobelets. Cet achat est pris sur la DGF de la DiSI.

La demande de certains agents de pouvoir remplir anonymement le registre du CSHCT n'est pas approuvée : elle irait contre la réglementation et serait compliquée à mettre en œuvre. Il reste cependant la possibilité de faire remplir le registre par un collègue (chef de service, représentant du personnel...).

Anticipant une obligation légale pour toute entreprise de plus de 100 personnes de mettre en place un plan de déplacement urbain de ses agents, la DiSI va procéder à une enquête auprès des agents de Clermont-Ferrand dont les résultats seront communiqués au Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) de Clermont-Ferrand. En mettant en place un tel plan, il est envisagé une réduction sur les abonnements SMTC et peut être d'autres avantages (location de vélo par exemple) qui bénéficieraient à l'agent comme à la DGFIP (qui prend en charge 50 % de l'abonnement actuellement).

La prochaine visite des CID excentrées aura lieu le mardi 6 juin à Chateauroux par une délégation du CHSCT composée, entre autres, de votre représentant CGT au CHSCT Francis Reix. Cette visite sera l'occasion d'aborder le problème du véhicule de la DDFIP de l'Indre actuellement utilisé par les agents de la CID et qui doit être remplacé par un véhicule électrique – modèle bien entendu inadapté pour les missions de la CID.

La visite de la CID de la Creuse est prévue à la rentrée de septembre, sans précision de date pour l'instant.

La date du lundi 25 septembre 2017 à été proposée pour le prochain CHSCT.

Les représentants CGT présents à cette réunion :

- Alain Bost et Francis Reix en qualité de titulaires
- Sylvie Marcel et Olivier Delemar en qualité de suppléants.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et comptes-rendus sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>